



PIÈCES AUTO POUR LES PROFS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 07/12/2023

Echéance le : 31/01/2024

EQUIPE NUIT

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

TVA : FR12902550565

N° Document

4295944

N° Client

0165285

Votre Commande

1HGV9Q3NT

Marque

V.I.N.

Zone Expedition : 03

N° Immatriculation

Kilométrage

N° Commande

4917837

Désignation

** BL 4917837 DU 07/12/2023 **

N° Pièce

Quantité ou temps

C

Prix unitaire hors taxe

Remise %

Prix unitaire net hors taxe

Montant

DEMARREUR ECHANGE STANDARD

1612350580

1,00

4

228,41

43,00

130,19

130,19

PAPR

4

15,00

-19,53

Echange Standard PSA

PROVISION DE DEMARREUR

5802X3

1,00

4

73,50

73,50

73,50

E:ELEMENT FILTRE AIR AM

1638024280

1,00

4

28,13

44,00

15,75

15,75

PAPR

4

10,00

-1,58

----- SOUS-TOTAL PIECES -----

198,33

INFORMATION :

POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS

DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA

RECEPTION DE VOS COLIS

TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE

Total hors taxe

PI : 198,33

MO : 0,00

DIV : 0,00

198,33

Montants TVA

acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration

(4) 20,000

198,33

39,66

Total TTC

237,99

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document 4295944 N° Client 0165285 N° Commande 4917837

Echéance le : 31/01/2024

07/12/2023 237,99



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT

Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux au comptant à la date de facturation et la facture doit être payée dans un délai de 15 jours à compter de la date de facturation. En cas de retard de paiement, l'intéressé devra verser des intérêts de retard calculés sur le montant dû et non payé à l'expiration du délai de paiement. En cas de non-paiement, l'intéressé devra verser des intérêts de retard calculés sur le montant dû et non payé à l'expiration du délai de paiement. En cas de non-paiement, l'intéressé devra verser des intérêts de retard calculés sur le montant dû et non payé à l'expiration du délai de paiement.

RESERVES DE PROPRIETE

A l'exception de la propriété des marchandises livrées par la présente facture est suspendue jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L. 621-123 du Code de Commerce. Les marchandises livrées restent la propriété de l'entreprise jusqu'au paiement intégral de leur prix.

ATTRIBUTION DE COMPETENCE

En cas de contestation entre l'acheteur et le fournisseur, les litiges seront jugés par les tribunaux compétents de la ville de Béziers.